

La construction neuve de logements résultats à fin novembre 2017

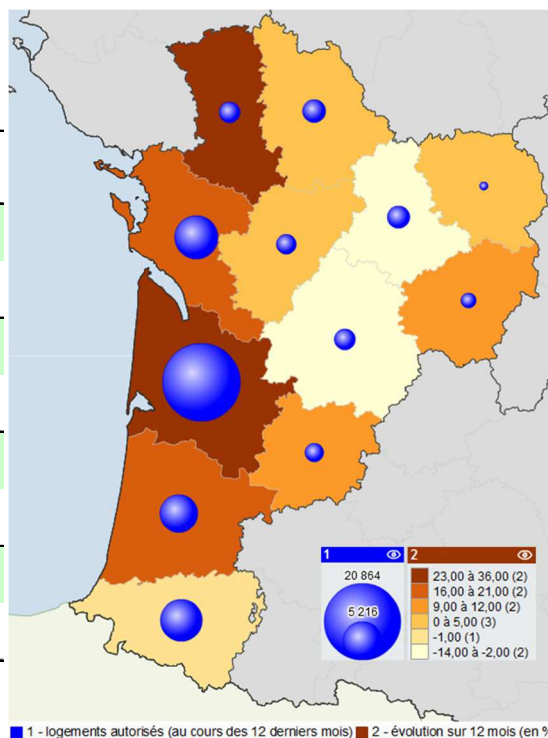


Logement Construction

La construction neuve de logements

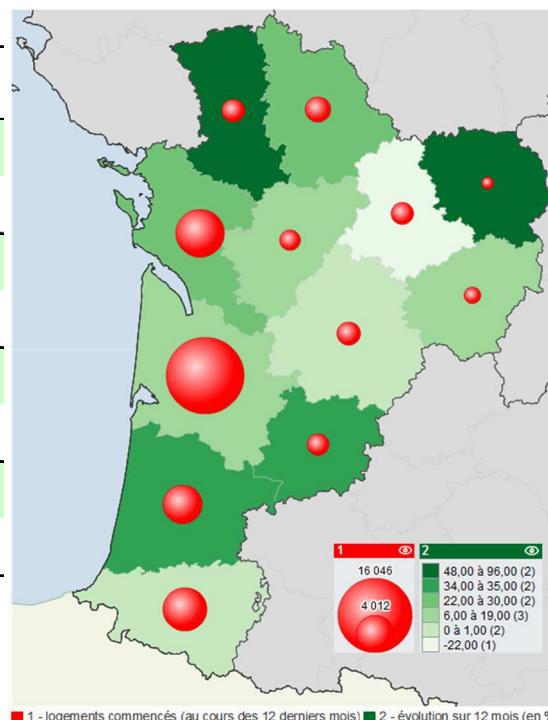
Nombre de logements autorisés

de décembre 2016 à novembre 2017		Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
individuels purs	Nombre ¹	20 427	142 990
	évolution ²	17%	15%
individuels groupés	Nombre ¹	5 446	47 385
	évolution ²	0%	3%
collectifs et en résidence	Nombre ¹	22 373	298 657
	évolution ²	16%	12%
Total logements	Nombre ¹	48 246	489 032
	évolution ²	14%	12%



Nombre de logements commencés

de décembre 2016 à novembre 2017		Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
individuels purs	Nombre ¹	17 752	124 918
	évolution ²	18%	17%
individuels groupés	Nombre ¹	4 484	36 912
	évolution ²	0%	8%
collectifs et en résidence	Nombre ¹	18 698	244 062
	évolution ²	11%	19%
Total logements	Nombre ¹	40 934	405 892
	évolution ²	12%	17%



¹ - les logements retenus correspondent à une création de surface
² - les variations en % sont calculées par rapport aux 12 mois précédents
Source : SDES - Sit@del2 en dates réelles estimées



LOGEMENTS AUTORISES

de décembre 2016 à novembre 2017	individuels purs		individuels groupés		collectifs et en résidence		Total logements	
	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²
16 - Charente	775	-3%	281	85%	299	-14%	1 355	5%
17 - Charente-Maritime	3 692	31%	897	5%	1 858	-1%	6 447	16%
19 - Corrèze	609	25%	94	31%	67	-47%	770	12%
23 - Creuse	201	4%	25	9%	5	-58%	231	1%
24 - Dordogne	1 232	-6%	128	-59%	134	8%	1 494	-14%
33 - Gironde	6 213	24%	1 987	-4%	12 664	28%	20 864	23%
40 - Landes	2 264	22%	615	-11%	2 024	35%	4 903	21%
47 - Lot-et-Garonne	736	0%	261	32%	174	23%	1 171	9%
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 807	12%	410	-28%	3 811	-2%	6 028	-1%
79 - Deux-Sèvres	919	10%	209	31%	345	> +200 %	1 473	36%
86 - Vienne	1 093	10%	309	32%	397	-22%	1 799	3%
87 - Haute-Vienne	886	11%	230	85%	595	-28%	1 711	-2%
TOTAL Nouvelle-Aquitaine	20 427	17%	5 446	0%	22 373	16%	48 246	14%

LOGEMENTS COMMENCES

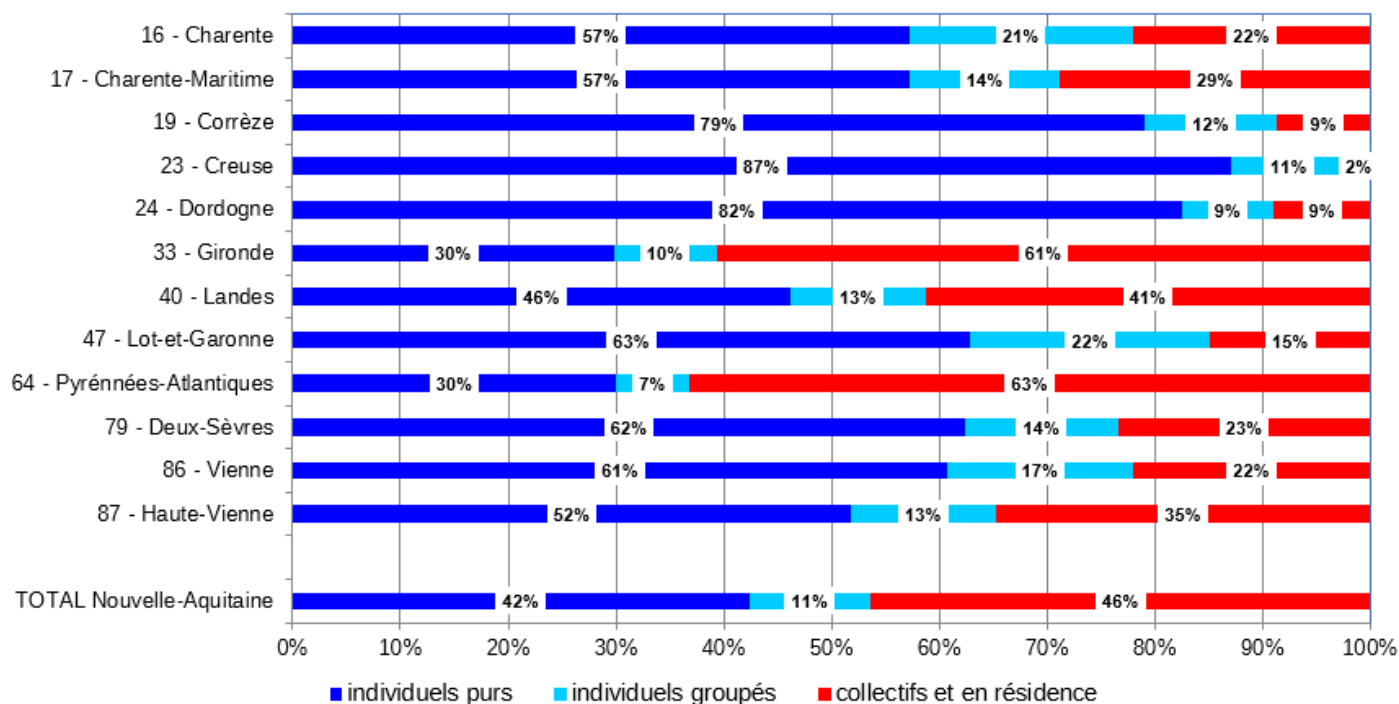
de décembre 2016 à novembre 2017	individuels purs		individuels groupés		collectifs et en résidence		Total logements	
	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²
16 - Charente	737	7%	197	44%	196	-18%	1 130	6%
17 - Charente-Maritime	3 187	28%	749	11%	2 317	40%	6 253	30%
19 - Corrèze	539	30%	81	-11%	111	3%	731	19%
23 - Creuse	171	5%	24	41%	173	> +200 %	368	96%
24 - Dordogne	1 161	7%	182	-5%	130	-24%	1 473	1%
33 - Gironde	5 051	20%	1 639	-13%	9 356	4%	16 046	6%
40 - Landes	1 998	19%	549	44%	1 533	57%	4 080	35%
47 - Lot-et-Garonne	686	12%	171	-3%	401	175%	1 258	34%
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 608	13%	325	-32%	3 218	0%	5 151	0%
79 - Deux-Sèvres	831	7%	183	129%	380	> +200 %	1 394	48%
86 - Vienne	1 044	24%	243	0%	439	32%	1 726	22%
87 - Haute-Vienne	739	9%	141	4%	444	-50%	1 324	-22%
TOTAL Nouvelle-Aquitaine	17 752	18%	4 484	0%	18 698	11%	40 934	12%

¹ - les logements retenus correspondent à une création de surface

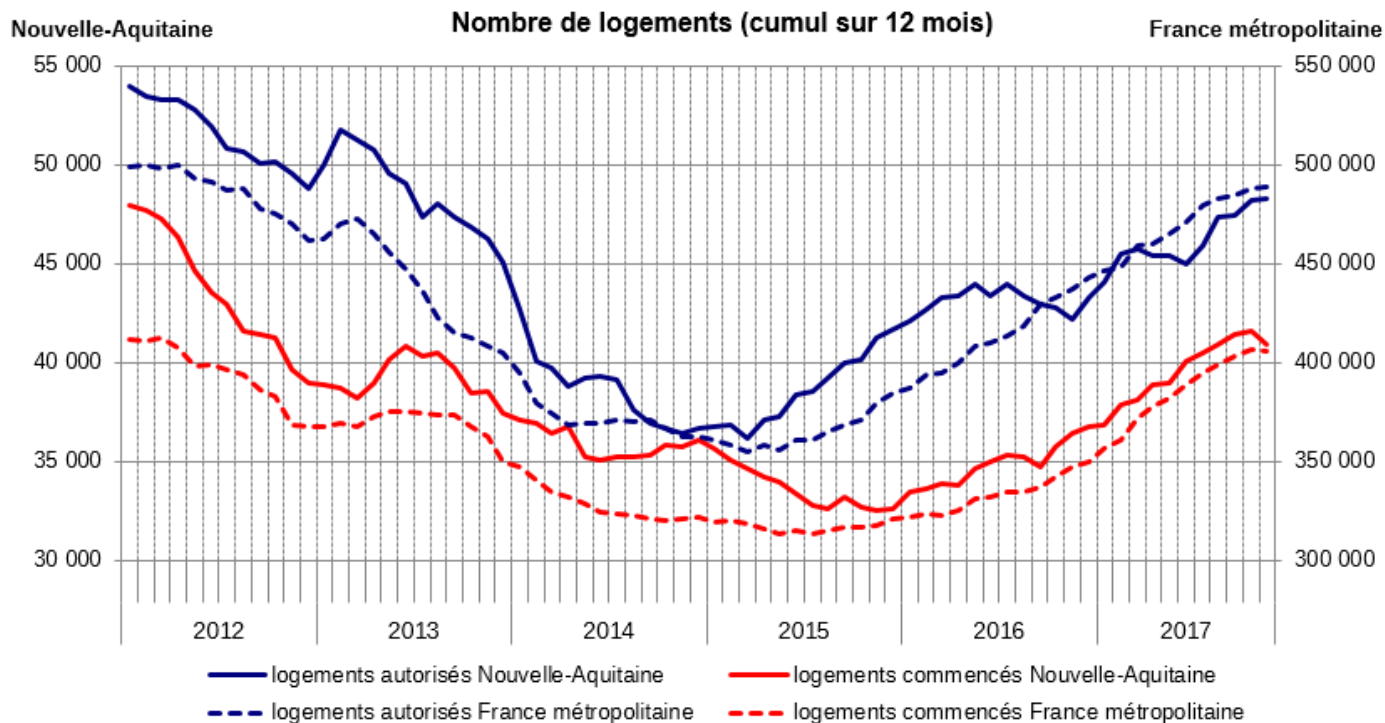
² - les variations en % sont calculées par rapport aux 12 mois précédents

Source : SDES - Sit@del2 en dates réelles estimées

Part des logements autorisés par type et par département (au cours des 12 derniers mois)



Source : Sit@del2 en dates réelles estimées



Source : Sit@del2 en dates réelles estimées

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier (permis commencés) transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Ces estimations sont ajustées tous les mois. Ainsi, un résultat à un instant t peut être révisé les mois suivants. Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SDES. (<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Themes/Logement-Construction/Construction/Logements/notice-methodologique-sitadel2-fevrier-2015-v2.pdf>).

On distingue les logements individuels (purs ou groupés), les logements collectifs (appartements) et les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.). Ces derniers se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Pour en savoir plus

Les résultats pour la région sont téléchargeables en ligne à l'adresse suivante (<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction-r593.html>).

Les séries nationales de données depuis 2000 sont disponibles sur le site du SDES : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr (rubrique construction / logements).

Observation & statistiques

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

Directeur de publication : Patrice Guyot

Rédacteur : Christel Calas
Mission Connaissance et Analyse des Territoires
Pôle Observation Etudes et Statistiques

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/observation-etudes-statistiques-r463.html>

Courriel : poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : en cours